

Ville de Bellerive sur Allier

DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 - 079

Nomenclature Actes : 7.5

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

QUESTION N° 24

Subventions complémentaires 2026 aux Associations Axes de développement

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie de Bellerive-sur-Allier (salle Marie-Marquat, RDC), suite à la convocation faite par Monsieur François SENNEPIN, Maire, le 18 juin 2026.

MEMBRES EN EXERCICE : 29

VOTANTS : 29

MEMBRES PRESENTS : 27

Le Maire, François SENNEPIN,
Mme GONINET Isabelle, M. LAURENT Michel, Mme AUROY-GUILLOT Anne-Laure, M. PLANCHE Bernard, Mme DESPREZ Frédérique, M. FAVIER Bernard, Mme DUBESSAY Françoise, Mme THEILLIERE Christelle, M. VALETTE Eric, Mme FEYDEL Isabelle, M. DESPLAIGNES Julien, Mme JIRSA Irina, M. RIGAUD Nicolas, Mme VILLENEUVE Christelle, M. SAINT-CIERGE Philippe, Mme BRUNET Christine, M. POTHIER Antonin, Mme VIALE Léa, M. BACO Pierre, Mme RIGAUDIAS Eva, M. PUCCIA Daniel, Mme GUYOT Christine, M. PRUGNAUD Pascal, Mme RENAUD Christine, M. DESMOULES Guillaume, M. GREZES Victor

ABSENTS REPRESENTÉS : 2

M. RAY Nicolas par M. SENNEPIN François,
Mme BABIAN-LHERMET Anne par M. DESMOULES Guillaume

ABSENTS EXCUSÉS : 0

QUORUM : Les membres présents formant la majorité des membres en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le secrétaire de séance désigné est Mme GONINET Isabelle.

En application de la Charte de la vie associative en vigueur et en complément des subventions dites de base et de fonctionnement, des aides complémentaires sont allouées aux associations dont les projets s'inscrivent dans les axes de développement suivant :

- **Axe 1 :** La formation des cadres dirigeants, des administrateurs et des bénévoles de l'association, à hauteur de 4 000 €
- **Axe 2 :** L'aide au public éloigné d'une activité pour des raisons sociales ou économiques, à hauteur de 4 000 €
- **Axe 3 :** L'organisation de manifestations et/ou événements à impact économique et touristique, à hauteur de 10 000 €

Ainsi qu'une disposition particulière :

- Bourse de soutien attribuée aux jeunes talents (- 18 ans) : 2 000€

Etant précisé, que cette répartition peut évoluer en fonction des projets déposés et validés.

Après étude des demandes reçues 2026 :

1. Il vous est rappelé les projets et les montants des aides votées à l'unanimité en séance du conseil municipal du 29 avril 2026 :

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

ASSOCIATIONS	Objet	Axe 1	Axe 2	Axe 3
AMICALE LA GOUJONNIERE	Aide à l'organisation de la 7 ^{ème} coupe de printemps			150
AMICALE LAÏQUE BELLERIVE	Aide à la formation	120		
AMICALE LA GOUJONNIERE	Aide à l'organisation de la 10 ^{ème} coupe automnale			300
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE	Aide à la participation aux finales Cross académique			150
BELLERIVE KAYAK	Accueil d'un cycle de travail avec l'association ADDPAT03		200	
BELLERIVE SPORTS CYCLISTES	Aide à l'organisation de la course cycliste de Pâques			1000
HANDISPORTS VVA	Aide à l'organisation d'une soirée dans le noir. Sensibilisation au handicap visuel.		200	
LA BELLERIVOISE GYM	Aide à la formation des animateurs	325		
PETANQUE BELLERIVOISE	Aide à l'organisation Jeu provençal			1000
PETANQUE BELLERIVOISE	Aide au développement du sport de haut niveau			2000
PETANQUE BELLERIVOISE	Aide aux déplacements en compétition – Coupe de France			400
RETRAITE SPORTIVE	Aide à la formation des animateurs	300		
SPORTING CLUB GOLF VICHY- BELLERIVE	Aide à l'organisation du Grand Prix de la Ville de Bellerive			1000
SPORTING CLUB TENNIS VICHY-BELLERIVE	Aide à l'organisation d'un tournoi national de tennis Seniors +		500	
TEAM LIFETRI	Participation à l'Aquathlon Vichy Communauté			500
US VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS FOOTBALL	Aide à la création du section football en marchant		700	

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

US VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS FOOTBALL	Aide à l'organisation de tournoi de Football à 8			1500
YOGA RIVE	Aide à la formation continue de l'intervenante : Stage	150		
Totaux		895	1600	8000
TOTAL GENERAL		10495		

2. Il vous est demandé de vous prononcer sur une nouvelle demande reçue postérieurement au conseil du 29 avril 2026 :

ASSOCIATIONS	Objet	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Association sportive du collège	Qualification pour les championnats de France UNSS de Triathlon – 27 au 29 mai 2026			400
				400€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU la Charte de la vie associative bellerivoise,

VU l'avis de la commission générale réunie le 15 juin 2026,

APPROUVE l'attribution de la subvention au bénéfice de l'Association sportive du collège pour un montant total de 400 € selon les dispositions précisées ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à BELLERIVE-SUR-ALLIER, le 25 juin 2026,

Pour extrait conforme

Le Maire,
François SENNEPIN

Affiché le 29.06.26
Transmis à la Sous-Préfecture le 29.06.26
Exécutoire le 29.06.26



La secrétaire de séance
Isabelle GONINET